

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1875.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

Rapport fait, au nom de la commission, par M. PETY DE THOZÉE.

---

*Demande du sieur Carl-Hermann-Robert PAULS.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Pauls, employé de commerce, est né le 3 septembre 1848, à Montjoie (Prusse). Après avoir habité la ville d'Anvers pendant quatre ans, il vint résider à Verviers ; il est inscrit sur les registres de la population de cette dernière ville, depuis le mois d'août 1868.

Il a été autorisé, par arrêté royal du 10 juin 1869, à établir son domicile en Belgique.

Il a satisfait aux lois sur la milice dans notre pays.

Les autorités consultées donnent de bons renseignements sur l'honorabilité du pétitionnaire et sur sa conduite tant dans son pays d'origine qu'en Belgique.

Il remplit donc toutes les conditions voulues pour obtenir la naturalisation ordinaire et il s'engage à acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer de prendre sa demande en considération.

*Le Président-Rapporteur,*

PETY DE THOZÉE.

---